



MOBILISER L'INSTITUT AU SERVICE DE LA RECHERCHE

L'activité scientifique de l'Institut a pu se développer grâce à une mobilisation de tous ses moyens humains et financiers et à un dispositif rigoureux d'évaluation. Par ailleurs, l'IRD a poursuivi les efforts de modernisation de son administration, plus particulièrement autour du schéma directeur des systèmes d'information. Il s'est engagé dans la mise en place du progiciel SAP dans une démarche intégrant la gestion du personnel et la gestion financière et comptable, afin de pouvoir migrer vers le nouveau cadre budgétaire et comptable en début 2005. Par ailleurs, les personnels peuvent désormais s'appuyer sur les conseils et avis du Comité consultatif de déontologie et d'éthique.

Les moyens financiers

46

Les ressources humaines

48

L'évaluation

50

Les systèmes d'information

51

La déontologie et l'éthique

52

LES MOYENS FINANCIERS

Dans un contexte budgétaire contraint, l'Institut a souhaité maintenir les priorités et les lignes directrices exprimées dans le contrat pluriannuel signé en août 2001 avec l'État. Ces priorités peuvent être résumées ainsi :

- Renforcer les moyens des unités de recherche et de service, + 5 % par rapport à 2002, tout en favorisant, par des crédits d'action incitatives, les collaborations entre les différents départements de recherche.
- Maintenir les moyens incitatifs affectés aux programmes nationaux, aux groupements de recherche, aux réseaux et aux instituts fédératifs de recherche.
- Poursuivre les efforts en matière d'accueil des chercheurs en expatriation, de formation et de soutien des communautés du Sud.
- Participer activement à l'ouverture vers les partenaires en concentrant les crédits d'opérations immobilières et de gros équipements sur les opérations menées en commun avec l'université et avec les autres organismes de recherche.
- Poursuivre la mise en œuvre de son schéma directeur des systèmes d'information.

Le budget prévisionnel de l'Institut pour l'année 2003 s'établit à 192,4 millions d'euros en dépenses et 182,6 millions d'euros en recettes, l'équilibre étant assuré par un prélèvement sur le fonds de roulement.

La clôture des comptes fait apparaître un montant effectif de dépenses de 176,5 millions et un montant de recettes de 180,6 millions d'euros.

Les ressources

Le budget de l'Institut est bâti à partir de deux sources de financement : les subventions de l'État,

d'une part, et d'autre part les recettes, en particulier sur conventions de recherche.

Le montant de la subvention de l'État s'est élevé à 163,51 millions d'euros. Les recettes sur conventions de recherche ont représenté 14,671 millions d'euros et les recettes diverses se sont établies à 2,44 millions d'euros.

L'Institut a reçu une subvention de fonctionnement inscrite au titre III de la loi de finances d'un montant de 136,52 millions d'euros, affectés à la rémunération du personnel, aux bourses d'accueil, à la formation permanente et à l'action sociale. La subvention d'investissement inscrite au titre VI du budget de l'État et reçue par l'Institut s'élève à 26,991 millions d'euros.

Les dépenses

Le budget de l'Institut a été affecté à hauteur de 70 % à la rémunération du personnel, soit 124,1 millions d'euros, dont 116,2 millions d'euros pour le personnel titulaire.

Comme l'année précédente, le budget 2003 témoigne de la volonté de l'Institut d'accorder des moyens croissants au soutien de base des unités. Cette augmentation a porté principalement sur la mise en place des observatoires régionaux de l'environnement - sept projets présentés par l'Institut ont été retenus - et sur le renforcement des dotations des unités relevant des domaines de la santé et des sciences sociales.

Le maintien des partenariats et le développement de thématiques interdisciplinaires

Le budget d'actions incitatives a connu une augmentation substantielle.

Il a été porté de 854 000 euros en 2002 à

1 170 000 euros en 2003. La contribution aux programmes nationaux, aux GIS, GIP et IFR a été maintenue. 300 000 euros ont été affectés au financement des actions transversales incitatives, et à des projets associant des unités des trois départements. L'élaboration de quatre projets a ainsi pu être financée.

Le maintien d'une politique d'expatriation et de soutien des communautés scientifiques du Sud

L'Institut a consacré 30,6 millions d'euros à l'expatriation. Les chercheurs de l'Institut sont présents dans près de quarante pays, principalement sur les continents sud-américain, africain et dans le Sud-Est asiatique. En outre, plus de 2 millions d'euros ont été attribués aux bourses et aux contrats de formation des chercheurs du Sud.

Des opérations immobilières et des acquisitions de gros équipements avec les universités et les autres organismes

L'Institut a contribué à l'extension des locaux de l'université Paul Sabatier à Toulouse qui accueille des unités mixtes de l'Université, du CNRS et de l'IRD (Laboratoire d'études des mécanismes de transfert en géologie).

Il a participé également à l'acquisition d'un tandem avec le CNRS et le CEA, d'un spectromètre de masse avec l'université Paul Sabatier et le CNRS, d'un chromatographe et d'un équipement d'analyse d'images protéomique.

Contact : df@paris.ird.fr



© IRD/A.Aing



© IRD/G.Alvarez



© IRD/M.-N.Favier

Figure 1 Ressources

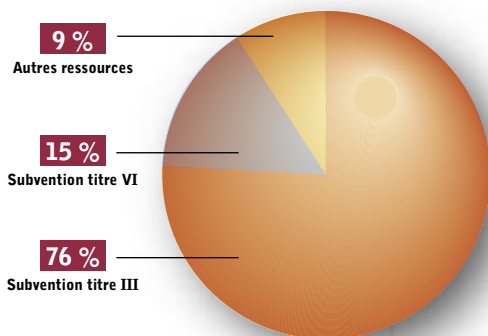


Figure 2 Origine des ressources sur contrats de recherche

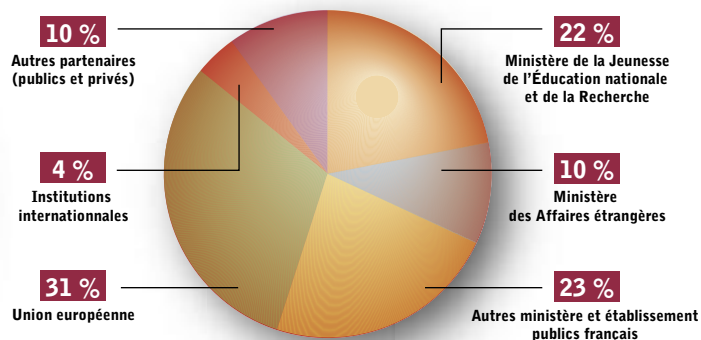


Figure 3 Répartition géographique des dépenses en 2003

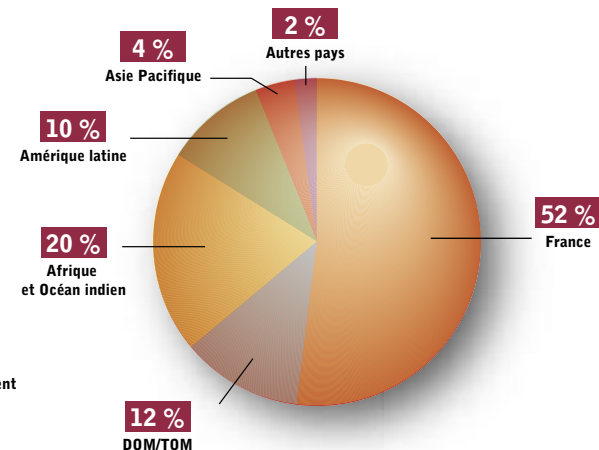


Tableau 1 Origine des recettes sur conventions de recherche, en M€

Origine	Montant (M€)
Département « Milieux et environnement »	4,32
Département « Ressources vivantes »	2,98
Département « Sociétés et santé »	4,45
Département « Expertise et valorisation »	0,10
Département « Soutien et formation »	0,23
Délégation à l'information et à la communication	0,01
Partenaires (Union européenne, GIS, etc.)	3,17
TOTAL GÉNÉRAL	15,26

Tableau 2 Crédits accordés aux unités de l'IRD par thématique scientifique, en M€ (ORE inclus)

	Crédits de soutien délégués	Équipements lourds arbitrés
Département Milieux et environnement	3,76	0,20
La croûte terrestre, évolutions et risques naturels	1,27	0,20
Environnements continentaux, côtiers et marins	0,58	
Les climats, variabilité et impact	1,03	
L'eau, ressources et gestion durable	0,87	
Département Ressources vivantes	4,36	0,18
Biodiversité agricole et microbienne	2,10	0,18
Écologie aquatique et halieutique (eaux continentales et milieu marin)	1,14	
Écosystèmes et ressources terrestres	1,12	
Département Sociétés et santé	3,55	0,15
Dynamiques urbaines	0,26	
L'homme dans son environnement	0,58	
Identités et représentations	0,38	
Politiques de développement et mondialisation	0,43	
Interactions sociétés et santé	0,49	
Grandes endémies	1,40	0,15
TOTAL	11,67	0,53

Tableau 3 Dépenses de personnels, en M€

Rémunérations des personnels statutaires	89,44
Charges sociales	26,30
Personnel régi par des conventions collectives	5,84
dont : Personnel de recrutement local	4,48
Autres (marins, CES/CEC)	1,36
Personnels temporaires (allocataires, stagiaires, vacataires, CSN/VAT)	1,87
Formation permanente	1,22
Action sociale	0,85
Soutien au partenariat	2,34
Provisions réglementaires	0,82
TOTAL Personnel	128,68

Tableau 4 Dépenses de fonctionnement et d'investissement, en M€

Travaux immobiliers, gros équipements, actions incitatives	1,89
Actions d'interventions sur programme	14,26
Moyens indirects et logistiques	20,79
Budget de fonctionnement des centres (fonctionnement, véhicules, travaux)	6,59
Siège et administration	8,05
Charges générales (baux, assurances, voyages d'affectation)	2,66
Financement SDSI	1,29
Expertise, valorisation, information et communication scientifique	2,21
Soutien de base des UR	11,00
Provisions réglementaires et réserves	0,03
TOTAL FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT	47,98
TOTAL BUDGET Consommé Hors Amortissements	176,65
TOTAL Budget consommé	190,12

LES RESSOURCES HUMAINES

En 2003, le nombre total de postes budgétaires s'élève à 1 653, il est stable par rapport à 2002, et 6 postes de chercheurs ont été transformés en 6 postes d'ingénieurs et de techniciens. 105 postes ont été ouverts au recrutement externe : la moitié pour les chercheurs et l'autre moitié pour les ingénieurs et techniciens.

Les chercheurs

53 postes de chercheurs ont été ouverts à concours externes contre 46 en 2002, ce qui correspond à une augmentation de 10,8%. Sur ces 53 postes, 20 sont des chargés de recherche de 2^e classe, 8 des chargés de recherche de 1^{re} classe. Les 13 postes profilés répondent à un besoin de renforcer certaines disciplines, ou de pallier des départs à la retraite dans des domaines importants pour l'Institut.

Les candidatures augmentent de façon sensible puisque 513 personnes ont postulé soit une évolution de 21,28 % par rapport à 2002. C'est dans les domaines des sciences humaines et sociales que cette évolution est la plus significative avec

une hausse des candidatures de 43,17 %. Sur l'ensemble des candidatures, 40 % sont des femmes, inégalement réparties dans les différentes commissions scientifiques. Elles représentent en moyenne 1 candidature sur 2 dans les domaines des sciences humaines et sociales ou encore dans celui des sciences biologiques et médicales, alors qu'elles sont peu présentes dans les sciences physiques et chimiques de l'environnement planétaire ou encore dans les sciences des systèmes écologiques.

En ce qui concerne le recrutement de chercheurs post-doctorants, les demandes se sont avérées largement supérieures aux 8 postes accordés par le ministère. Le bilan des accueils en détachement de chercheurs et d'enseignants chercheurs d'autres EPST ou EPIC est positif puisque 38 chercheurs ont rejoint l'IRD pour une période de deux à quatre ans et 15 autres sont mis à disposition au titre de l'accueil en expatriation.

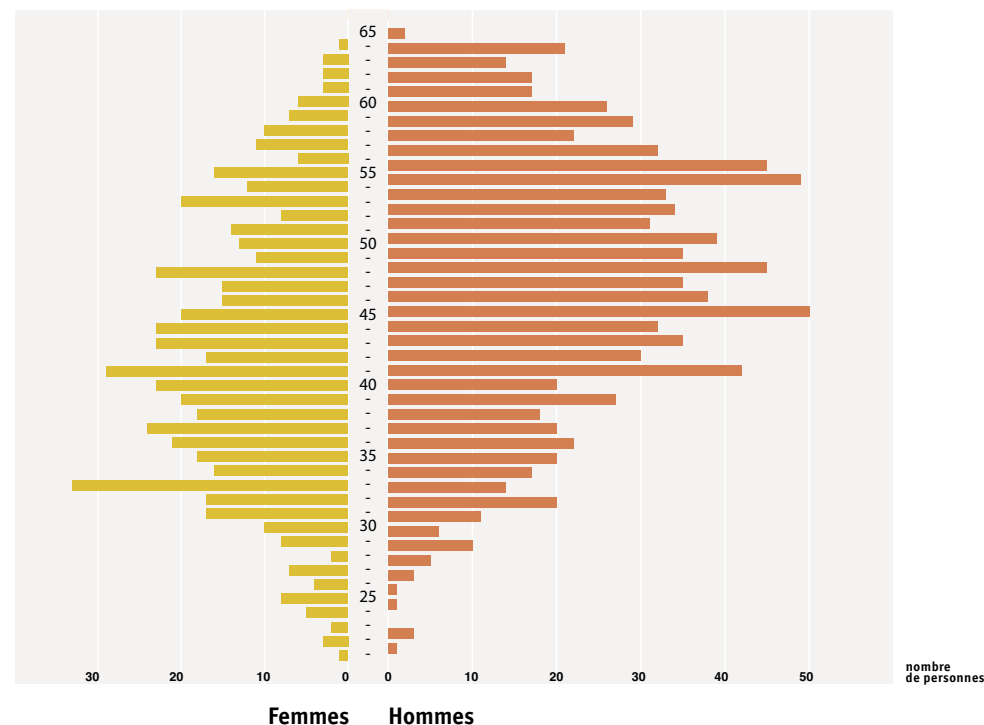
Les ingénieurs et techniciens

52 postes d'ingénieurs et techniciens ont été ouverts par voie de concours externes, dont 22 de catégorie A, 15 de catégorie B, et 10 de catégorie C. 1 037 personnes ont fait acte de candidature dont 59,4 % sont des femmes. Compte tenu des recrutements tardifs dans l'année, 22 ingénieurs et techniciens ont réellement intégré l'IRD. La campagne de promotion couplée à celle de 2002 a permis à 51 personnes de changer de corps et à 51 autres de changer de grade, au total 102 promotions ont été réalisées en 2003. Le nombre de contractuels à durée déterminée sur convention est également en forte augmentation (15 en 2001, à 25 en 2002, 34 en 2003).

La mobilité interne des personnels IT

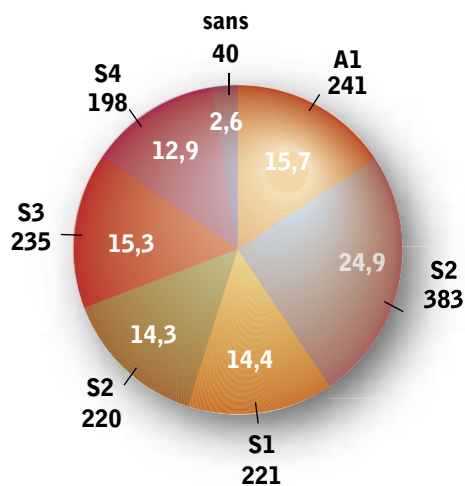
La Direction des personnels a transformé le dispositif de mobilité interne, désormais ouvert toute l'année afin de dynamiser la mobilité interne, et de permettre ainsi une gestion prospective des ressources en personnel. Un site intranet recense tout au long de l'année les postes offerts à la mobilité. Pour sa première année, le bilan de la mobilité permanente est positif, puisque sur 65 postes proposés au cours de l'année une trentaine ont été pourvus.

Pyramide des âges des personnels titulaires

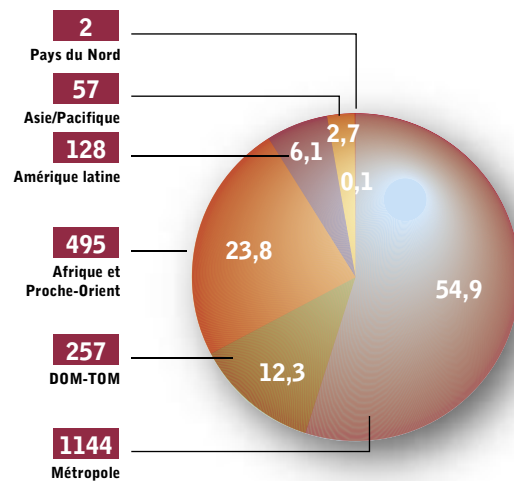


© IRD/A.Aing

Répartition des personnels titulaires par commission



Répartition géographique du personnel



Répartition des effectifs par BAP

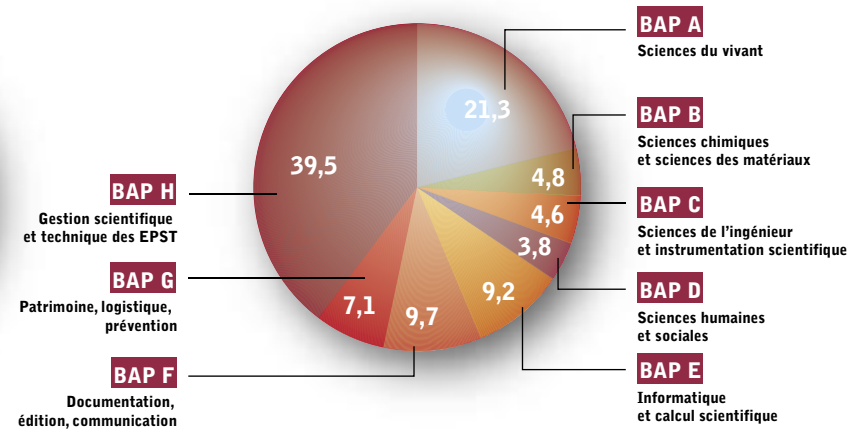


Tableau 1	Effectifs budgétaires					
	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Chercheurs	823	830	832	831	833	827
Ingénieurs	338	347	355	371	393	396
Techniciens	260	310	350	421	417	419
Administratifs	188	140	98	11	11	11
Total	1 609	1 627	1 635	1 634	1 654	1 653

Tableau 2	Répartition des personnels titulaires par catégorie et par sexe				
Catégorie	Hommes	%	Femmes	%	Total
Chercheurs	612	80,5	148	19,5	760
Ingénieurs	202	53,0	179	47,0	381
Techniciens	150	39,0	235	61,0	385
Administratifs	8	66,7	4	33,3	12
Total	972	63,2	566	36,8	1 538

Tableau 3	Répartition géographique du personnel			
Affectation	Titulaires	Non titulaires	Total	%
Métropole	1 066	78	1 144	54,9
DOM-TOM	191	66	257	12,3
Afrique (y compris Proche Orient)	163	332	495	23,8
Amérique latine	81	47	128	6,1
Asie & Pacifique	35	22	57	2,7
Pays du Nord	2	0	2	0,1
Total	1 538	545	2 083	100

Tableau 4	Évolution du taux d'affectation hors métropole du personnel titulaire, en %					
	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Chercheurs	45,5	41,1	36,9	39,9	38,8	36,7
Ingénieurs	39,0	36,0	32,3	34,5	32,2	30,7

La répartition géographique des personnels

En métropole, la plupart des agents en poste travaillent dans les centres de Montpellier, Bondy, Orléans ou au siège à Paris. Sur les 1538 titulaires, 30,7 % travaillent hors métropole pour l'essentiel en Afrique et dans les DOM-TOM, et 59 % d'entre eux sont des chercheurs. Sur les 388 personnes recrutées localement, 74 % d'entre elles travaillent en Afrique et contribuent largement au fonctionnement de l'IRD.

Des missions de longue durée

Le nombre de chercheurs et d'ingénieurs en mission longue durée de 3 à 10 mois a considérablement augmenté, puisque 81 personnes (33 en 2002) ont bénéficié, de cette procédure dynamisant ainsi nos missions à l'étranger. Les destinations les plus fréquentes sont l'Afrique avec 39 missions et l'Amérique latine qui en enregistre 32. Ce dispositif est utilisé pour le montage de nouveaux partenariats comme au Maroc ou encore pour maintenir le suivi de partenariats réussis comme en Amérique latine.

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES LA FORMATION PERMANENTE

L'IRD consent, et ce depuis plusieurs années, 1,2 millions d'euros pour la formation permanente de ses agents. L'ensemble de ce budget est destiné aux formations, à l'appui aux structures et aux agents, des formations transverses qui ont pour but l'élargissement de la culture scientifique et institutionnelle. Des formations nouvelles sur la démarche qualité en recherche, sur la qualification

des agents de recrutement local et sur la recherche de financement ont été mises en place. La septième session du stage de sensibilisation des ingénieurs et techniciens aux conditions de la recherche au Sud a été réalisée au Sénégal pour 20 participants. Par ailleurs, dans le but de dynamiser l'accompagnement professionnel, un guide intitulé « Formation mode d'emploi » a été mis en ligne sur l'intranet.

La prévention

Au cours de l'année, la politique de prévention des risques aux postes de travail en collaboration avec le centre de Montpellier a été initiée. La réalisation d'une méthode, d'un guide et d'un logiciel permettront de lancer cette démarche. Une enquête sur la perception des problèmes d'hygiène et de sécurité par les représentants a donné naissance à un groupe de réflexion.

Contact : dp@paris.ird.fr

ENQUÊTE SUR LES MÉTIERS

La Direction des personnels a conduit au cours de l'année 2003 un projet de recensement et d'étude des métiers des ingénieurs et techniciens à partir du Référentiel REFERENS. À travers un questionnaire d'enquête, chacune des 741 personnes a été consultée.

L'enquête a mis à jour des évolutions significatives qui s'expriment par un besoin grandissant d'activités dans les domaines de la bio-informatique, la géomatique, la génomique, la communication ou encore la conduite de projet européen. À contrario, il apparaît nécessaire de valoriser et requalifier certains métiers inscrits dans les domaines de l'instrumentation scientifique, de la caractérisation des milieux naturels, du secrétariat et des travaux et maintenance immobilière. Cette étude alimente le travail de réflexion de l'observatoire des métiers et des compétences initié par le ministère de la Recherche et offre une meilleure vision de l'arborescence des métiers à l'IRD et des parcours professionnels possibles, dans la perspective d'une véritable gestion des ressources humaines.



L'ÉVALUATION

Un dispositif d'évaluation exigeant et renouvelé

L'IRD dispose d'un système d'évaluation élaboré dont l'activité est organisée et suivie par la délégation à l'évaluation et à la prospective.

L'ensemble de son dispositif de recherche est régulièrement analysé par des instances statutaires : un conseil scientifique et quatre commissions scientifiques sectorielles et deux de gestion de la recherche et de ses applications.

Ce dispositif a été entièrement renouvelé en 2003 par l'élection et la nomination à parité, de 156 nouveaux membres et la mise en place de délégations permanentes.

Les commissions procèdent aux évaluations des projets de recherche, aux recrutements et aux avancements des chercheurs ainsi qu'à leur évaluation individuelle tous les deux ans. Plus de 450 dossiers individuels ont été soumis aux commissions pour évaluation. Le renforcement des procédures d'évaluation permet à l'Institut de situer ces travaux au plus haut niveau de compétence scientifique en référence aux critères internationaux. L'indépendance et la qualité des évaluateurs, pour partie issus de la communauté scientifique, y compris internationale, garantissent la rigueur de cette évaluation.

Le conseil scientifique, en tant qu'instance consultative en matière d'évaluation et de politique scientifique a engagé, pendant son mandat, une réflexion approfondie qui a débouché sur la publication en mai 2003 du «Rapport de prospective scientifique». Ce rapport constitue un outil pour l'élaboration de la politique scientifique de l'Institut.

Le rapport de prospective est consultable à l'adresse suivante : <http://www.ird.fr/fr/institut/presentation/prospective/index.htm>

Contact : dep@paris.ird.fr



© IRD/M.Dukhan

LES SYSTÈMES D'INFORMATION

La modernisation des systèmes d'information

La seconde année de mise en œuvre du schéma directeur des systèmes d'information a permis d'entrer dans une phase opérationnelle. Une nouvelle tranche de financement confirme la priorité accordée à ce chantier par la direction de l'Institut et les ministères de tutelle.

Sorgho traduit la volonté de l'Institut de poursuivre les efforts engagés pour la maîtrise de sa gestion administrative et le pilotage de ses activités, tout en s'inscrivant dans le cadre de la réforme du budget de l'État. En conduisant la modernisation des domaines Finance et Ressources humaines, autour du progiciel de gestion intégré SAP, intitulé Sorgho, l'Institut souhaite se doter de référentiels communs et structurants. Ce progiciel déjà opérationnel au Cemagref, au CEA, à l'IRSN et au CNES, laisse envisager des capitalisations sur des choix communs. De même, il est adapté au contexte géographique de l'Institut et pourra s'interconnecter aux systèmes d'information du ministère de la recherche et des partenaires de l'Institut.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'une gestion de proximité a conduit l'Institut à engager, site par site, un renforcement significatif de ses infrastructures informatiques, notamment en matière de réseaux, de télécommunications et de sécurité.

D'autres projets ont également été finalisés : choix du logiciel Ex-Libris pour la gestion des centres de documentation ; poursuite de la réflexion sur la mise en place d'un portail vers les différentes productions scientifiques de l'Institut ; définition des besoins en matière de gestion des brevets, consultations et expertises ; choix de SAP pour l'informatisation de la gestion des aides apportées aux chercheurs des pays du Sud ; prise en compte des besoins des équipes en matière d'informatique scientifique.

Enfin, la mise en place d'outils de visioconférence dans les principaux sites de l'Institut limite certaines missions et ouvre de nouvelles perspectives d'échanges entre les équipes de l'Institut et ses partenaires.

Contact : dsi@paris.ird.fr



DÉONTOLOGIE ET ETHIQUE

Penser la science, interroger le développement

Outil indispensable dans un organisme dédié à des activités de recherches scientifiques conduites en partenariat dans le Sud, le Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE) a pleinement répondu à ses missions de conseil, de sensibilisation et de recommandation au cours de sa première année complète de fonctionnement.

Le conseil a rencontré les personnels de l'Institut et ses partenaires dans les centres de Bondy, Montpellier et Dakar, ainsi qu'au siège à Paris. Le site internet www.ird.fr/ccde créé début 2003 permet également aux internautes de dialoguer avec les membres du Comité et d'accéder aux textes de référence, aux avis du CCDE et aux sites d'autres comités.

Les échanges avec les personnels ont fait émerger des préoccupations communes et des questions plus spécifiques, liées aux thématiques abordées à l'Institut. Le Comité a été sollicité une quinzaine de fois pour donner un avis sur des protocoles de recherche et s'est investi dans la formulation de deux avis concernant l'un, le transfert d'espèces et l'autre, l'éthique de l'évaluation.

Par ailleurs, un stage de formation « Éthique et qualité de la recherche épidémiologique pour le développement » a été organisé à Montpellier et Dakar. Le Comité travaille également à la rédaction d'un « guide des bonnes pratiques » de la recherche pour le développement visant à développer « l'esprit éthique » dans les préoccupations quotidiennes de l'établissement.

Afin d'élargir les domaines de réflexion et d'élaborer une plate-forme commune d'actions, le

Composition du Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE)

Président

Dominique Lecourt Professeur de philosophie à l'université Paris VII

Personnalités originaires de pays en développement ou émergents

Rafael Loyola Diaz Chercheur à l'Instituto de Investigaciones sociales, UNAM, Mexique

Isabelle Ndjole Présidente d'honneur du Forum for African Women Educationalists Cameroon (FAWECAM), Cameroun

Personnalités scientifiques

Marc Jollivet Directeur de recherche émérite au CNRS

Jacques Weber Directeur de l'Institut français de la biodiversité, Paris

Une personnalité européenne

Membres du personnel IRD

Francis Kahn Représentant de l'IRD au Niger

Marie-Lise Sabrié Responsable du secteur culture scientifique à la délégation à l'information et à la communication, Paris

François Simondon Directeur de l'unité de recherche Épidémiologie et prévention (UR024), Montpellier

au 1er juillet 2004

CCDE entretient des contacts permanents avec les comités d'éthique des autres organismes de recherche. Des séminaires ouverts à tous sur des questions éthiques liées à la recherche pour le développement sont déjà programmés par le CCDE.

Contact : president.ccde@paris.ird.fr

UN AVIS ÉMIS PAR LE CCDE

Dans quelles conditions les agents de l'IRD peuvent-ils être associés au transfert d'espèces vers des zones situées en dehors de leurs aires de répartition pour servir à la production ?

Le Comité recommande aux chercheurs de se poser sept questions autour de deux thèmes : l'utilité des espèces que l'on souhaite transférer au regard des espèces autochtones et les risques potentiels que peuvent présenter de tels transferts. Cet avis est représentatif de la méthode de travail du CCDE qui ne donne pas de réponses définitives mais veille surtout à indiquer aux chercheurs les questions à se poser. Ce sont les réponses apportées par les chercheurs eux-mêmes aux questions identifiées par le CCDE qui leur permettront de choisir la stratégie à adopter en fonction des espèces concernées, du lieu de transfert, de la thématique abordée...

Texte complet consultable sur www.ird.fr/ccde/ressources/ccde.htm

